

Guide méthodologique

EPREUVES ÉCRITES

CONCOURS ADMINISTRATEUR TERRITORIAL

Cette notice ne vise pas à remplacer les cours de méthodologie des préparations aux concours administratifs mais à ajouter des compléments et des ressources qui nous semblent utiles et efficaces.



Economie

Rappels sur le déroulement de l'épreuve :

- Un sujet accompagné d'un court dossier documentaire (15 pages environ)
- Un temps de 5h pour rédiger une dissertation sur le sujet (introduction / plan / conclusion)

Comment réussir cette épreuve :

- Lors de l'épreuve d'économie, il s'agira de démontrer une thèse à l'aide de la théorie économique et avec des exemples empiriques pertinents.
- Faire une bonne introduction (comme dans toutes les épreuves) définissant bien les termes du sujet, de manière dynamique et en lien avec l'actualité territoriale
- Trouver une accroche originale, mêlant chiffre et élément d'actualité par exemple.

Comment préparer cette épreuve :

- Comme pour les autres matières écrites et orales, il est conseillé de disposer de fiches thématiques problématisées et organisées autour d'un plan.
- Dès le début de l'année vous pouvez commencer une **fiche dédiée aux chiffres** qui évoluera et qu'il conviendra de réactualiser avant les épreuves. Il est utile de connaître des ordres de grandeur de ces chiffres durant l'année mais vous pouvez procéder à l'apprentissage par cœur de l'entièreté de ces données une ou deux semaines avant l'épreuve.
- Comme dans toutes les matières, il ne faut pas attendre de maîtriser tout le programme pour s'entraîner en temps réel. Il est également utile de s'entraîner à rédiger des introductions complètes et des plans détaillés tout au long de l'année.
- Pour l'INET spécifiquement, il est utile de disposer de **fiches spécifiques** sur les compétences des différentes strates de collectivités en matière de développement économique (ainsi que les schémas afférents comme le SRDEII pour les régions), sur l'économie géographique ou encore sur des dispositifs locaux en matière d'emploi ou d'attractivité. En effet, même si le sujet n'est pas en lien direct avec les collectivités territoriales, il est possible de trouver un lien afin de différencier sa copie en montrant une bonne connaissance des politiques économiques territoriales.
- Pour rendre les solutions plus opérationnelles dans le IIB., faire le lien avec les politiques déployées dans les collectivités est très utile.

Quelques conseils de bibliographies :

- Avoir un seul manuel de référence est indispensable pour ne pas se disperser. Les deux suivants sont généralement indiqués comme manuels de référence :
 - *Politique économique*, Agnès Bénassy-Quéré, Benoît Cœuré, Pierre JACQUET, Jean PISANI-FERRY, préface d'Olivier BLANCHARD – De Boeck Supérieur, 5^{ème} édition, 2021
 - *Politiques économiques, préparation aux concours d'entrée à l'ENA, INET, Banque de France, Quai d'Orsay, Assemblées parlementaires, IEP, HEC, ESSEC, ESCP-Europe* de Jean-Baptiste BARFETY, Jean DALBARD, Alexandre OUIZILLE – LGDJ, 3^{ème} édition, 2021

- Entraîner sa culture économique en lisant des rapports ou des notes d'analyse économique de :
 - *Trésor Eco*
 - *France Stratégie*
 - *Comité d'analyse économique (CAE)*

- Lire l'actualité économique
 - Nationale : *Les Echo ; Le Monde*
 - Locale : *La Gazette des communes ; Localtis*

Droit public

Rappels sur le déroulement de l'épreuve :

- Epreuve de dissertation appuyée d'un dossier documentaire composé de 4 à 7 documents (une quinzaine de pages maximum).
- L'épreuve dure 5 heures, durant lesquelles il est conseillé de consacrer au moins 2h30 voire 3h à la rédaction.

Comment réussir cette épreuve :

Pour bien aborder cette matière :

- Matière mêlant compréhension des enjeux techniques et grandes réflexions politiques, le droit public au concours de l'INET ne ressemble en rien au droit public enseigné à l'université. Le correcteur ne cherchera pas à vérifier si vous êtes un bon juriste, mais si vous êtes capable de produire une réflexion cohérente sur un grand enjeu juridique. Ne vous perdez donc pas dans les considérations inutilement techniques, il s'agit surtout de maîtriser suffisamment les grands mécanismes pour pouvoir raisonner dessus.
- Les sujets posés aux écrits sont, la plupart du temps, non-spécifiques aux collectivités territoriales. Vos révisions doivent donc couvrir tous les aspects du programme, mêmes ceux potentiellement les plus éloignés des collectivités territoriales (comme le droit international). Il est toutefois utile, pour chaque thème, de chercher un lien avec les CT qui permettra de différencier positivement votre copie (*voir les conseils sur comment faire une bonne copie*).

Pour écrire une bonne copie :

- Ne passez pas trop de temps à lire le dossier, 15-20 minutes doivent être un objectif. Le jury peut parfois y insérer des articles longs, potentiellement obscurs (comme des textes de doctrine), qui ne vous fourniront tout au plus qu'un seul argument ou exemple dans tout votre copie. Pour gagner en efficacité, il est intéressant de consulter le dossier uniquement après avoir posé quelques idées sur le sujet au brouillon, afin de vous concentrer sur les éléments que vous connaissez le moins ou qui étaient absents de vos réflexions initiales.
- Soignez votre accroche car c'est la première impression que vous laissez à votre correcteur. Une citation à propos, un élément d'actualité ou un paradoxe en constituent

de bonnes sources, à condition que vous preniez soin de les relier correctement au sujet.

- Concernant votre dernière sous-partie (IIB), l'idéal consiste à y énoncer des préconisations opérationnelles et des pistes d'améliorations concrètes, du point de vue des collectivités. Toutefois, certains sujets sont très éthérés et se prêtent peu à l'exercice. Nulle inquiétude : des éléments de prospectives ou des pistes de conciliation des tensions soulevées en IIA font tout aussi bien l'affaire.
- Quant au lien entre le sujet de dissertation et les collectivités territoriales, bien qu'il ne soit pas toujours évident, il sera toujours valorisé par le correcteur s'il est établi. Veillez donc à prendre quelques minutes au brouillon pour essayer de le faire, quitte à ne le mentionner que dans une seule sous-partie.

Quelques conseils de bibliographies :

Les grands manuels canoniques :

- *Droit public français et européen*, de Bernard STIRN et Yann AGUILA, éditions Dalloz, 3^{ème} édition (2021)
 - Un manuel qui couvre la quasi-intégralité du programme, dans des chapitres relativement denses (ne retenez surtout pas toutes les jurisprudences) mais à l'argumentation très claire.
- *Le Droit de l'administration*, de Frédéric PUIGSERVER, éditions LGDJ, 4^{ème} édition (2019)
 - Plus complet que son concurrent (tant en matière de thèmes traités que de profondeur des sujets), ce manuel demande également une lecture plus exigeante pour être approprié. Les petits encarts techniques et focus sont un apport indéniable.

Les autres ressources à exploiter :

- *Science administrative*, de Jacques CHEVALIER, éditions PUF, 6^{ème} édition (2019)
 - Très pointu sur de nombreuses théories, il demeure toutefois utile de feuilleter certaines parties de ce manuel pour en noter quelques idées (notamment sur la déconcentration par exemple). La science administrative vous permettra en effet d'enrichir vos copies de constats empiriques, contrebalançant utilement des considérations très théoriques sur l'organisation administrative.
- Le site du conseil d'Etat et notamment :
 - *Rapports et études* → pour y creuser utilement certains sujets absents des manuels canoniques

- *Discours* → pour y compléter les études sur certains thèmes, pour y puiser des citations, et surtout (notamment pour les discours de Jean-Marc Sauvé) pour s'inspirer du raisonnement en deux parties et deux sous-parties
- L'AJDA : pour y puiser des éléments d'actualité (attention à bien séparer la vraie actualité essentielle des éléments plus anodins). Les commentaires d'arrêts sont trop détaillés pour être utiles aux préparateurs, repérez les parties détaillant les apports jurisprudentiels (voire celles évoquant les conséquences du revirement) et ne lisez pas le reste.
- La RFDA : on y trouve des dossiers permettant de travailler les thèmes non-couverts par les manuels ainsi que des articles de doctrine parfois intéressants.
- La RFDP : comme pour la RFDA mais avec une orientation parfois marquée sur la science administrative
- Autres conseils de lecture :
 - La collection « Clefs » des éditions LGDJ contient des ouvrages au propos intéressant par exemple : *Vers un droit public européen* de Bernard STIRN, *La Justice constitutionnelle en Europe* de D. ROUSSEAU et P. BLACHER, *L'Etat de Droit* de Jacques CHEVALIER, ...
 - Les écrits de Mireille DELMAS-MARTY, notamment sur les interactions entre ordres normatifs. On peut se contenter de sa leçon introductive au Collège de France ou de l'introduction (et la conclusion) de *Le Pluralisme ordonné (les forces imaginantes du droit – t2)*.

Comment préparer cette épreuve :

Si vous découvrez le droit public, et même si vous l'avez déjà étudié, commencez par vous plonger dans un manuel (*voir les conseils bibliographiques*) et à le lire en entier. Au début vous aurez peut-être du mal à rentrer dans la matière, mais rassurez-vous : après avoir fait le tour du manuel vous serez en mesure de faire des liens entre les sujets.

- A moins d'être un bourreau de travail d'une productivité digne de Stakhanov, il vaut mieux ne pas se lancer dans le fichage tout seul, au risque de vous épuiser et de perdre du temps. Travaillez en équipe en définissant ensemble une structure commune pour les fiches. Vous serez toujours à temps de reprendre ou compléter les fiches de vos camarades (voire même les vôtres) quand vous les apprendrez.

Dans la mesure du possible, rédigez vos fiches en suivant un plan de dissertation (2 parties 2 sous-parties) alimenté par une problématique. Cela permettra à votre mémoire de se focaliser

sur les arguments et les enjeux plus que sur les considérants techniques. Lorsque cela n'est pas possible, vous êtes toujours à temps soit de lister les grands enjeux à la fin de votre fiche, soit d'intégrer un petit plan détaillé problématisant le thème traité.

Pour couvrir tout le programme, il ne faut pas se limiter aux manuels. Certains thèmes recensés dans l'arrêté fixant le programme (Décret n° 2015-1490) ne sont en effet pas directement (voire pas du tout couverts) par les grands manuels. Pour vous aider dans votre identification des thèmes à traiter vous pouvez vous appuyer sur la liste ci-dessous (non-exhaustive) qui complète utilement le sommaire des manuels canoniques :

- L'Union européenne et les services publics (SIEG, SNEIG, service universel ...), Droit administratif et urgence (pensez à évoquer l'état d'urgence sanitaire), Droit et numérique, Droit public de l'environnement, Economie et puissance publique, L'Efficacité de la justice administrative, L'Europe et les CT, L'administration et les citoyens (participation citoyenne, transparence, dématérialisation, etc), La Laïcité et les cultes en droit administratif, La Responsabilité pénale des décideurs publics, Le Droit de l'urbanisme (quelques notions suffisent), Le Droit des étrangers (s'en tenir aux grands principes), Le Principe d'égalité, Les Sanctions administratives, La Simplification du droit, ...

Suivez l'actualité ! Cela vous permettra de ne pas passer à côté de réformes majeures ou de revirements de jurisprudence et d'actualiser vos fiches. Ne vous noyez toutefois pas dans la masse des informations, tout n'est pas d'un égal intérêt ...

Pour vous démarquez des autres candidats et ajouter de la profondeur à vos copies, n'hésitez à lire des rapports du Conseil d'Etat, des articles de doctrine, voire des petits essais de théoriciens ou praticiens du droit public (*voir conseils bibliographiques*). Vous pourrez y puiser quelques bonnes idées pour vos IIA et IIB, et des citations pour vos accroches. Cela reste toutefois très facultatif car peu productif, il vous est donc recommandé de vous y consacrer uniquement après avoir fait le tour du programme.

Note sur dossier d'organisation et de gestion territoriale

Rappels sur le déroulement de l'épreuve :

- Il s'agit d'une **note de synthèse et de propositions** à réaliser en 4 heures sur la base d'un dossier documentaire comportant une quarantaine de pages en moyenne (cela peut varier en fonction des années).

Comment réussir cette épreuve :

- Lors de la première lecture du sujet :
 - Bien identifier **votre positionnement** afin de bien coller au rôle assigné tout au long de l'épreuve
 - Identifier le **destinataire** de la note (élu ; DGS ; directeur), le ton à donner ne sera pas le même si l'on s'adresse à l'exécutif ou à l'administration
 - Identifier le **contexte** (préparation d'une réunion stratégique, réflexions de fond sur un dossier...)
 - Conseil : dès les premières minutes de lecture, vous pouvez reporter sur votre copie le destinataire de la note, le jour et le lieu : l'entente sera déjà prête au moment de passer à la rédaction un peu plus tard.
- Lors de la lecture du sommaire des documents, vous devez :
 - Effectuer une **typologie des documents par nature** (juridiques, journalistiques, rapports...) mais aussi **par chronologie**. Il est conseillé de lire les documents dans un ordre qui vous paraît cohérent au regard de cette première analyse rapide. Par exemple vous pouvez faire le choix de les lire dans l'ordre chronologique. Si cela paraît plus pertinent, vous pouvez commencer par les documents techniques puis poursuivre avec les articles journalistiques. En tout état de cause, il paraît essentiel de commencer par les documents les plus importants car si vous manquez de temps à la fin de la lecture vous pourrez passer les derniers plus rapidement.
 - Essayer de comprendre là où le dossier documentaire veut vous emmener, avoir une **première idée de là où chaque document va pouvoir vous être utile** (enjeux ; cadre juridique ou éléments de propositions...)
- Lors de la lecture du dossier documentaire, deux techniques sont possibles :
 - **Le plan est donné dans la consigne ou vous avez identifié un plan** : vous pouvez alors consacrer une feuille de brouillon par sous-partie et répartir directement vos idées dans ces parties au fur et à mesure de la lecture des documents.

- **Vous n'avez pas encore d'idée de plan en vous lançant dans la lecture des documents** : retirez 3 à 4 grandes idées sous forme de tirets pour chaque document. Votre brouillon ne doit pas être trop long puisque vous passerez ensuite plus de temps sur la rédaction du plan et la répartition de vos idées dans celui-ci.
- Lors de la rédaction : montrez que vous connaissez ce qu'est une note d'aide à la décision, il faut se détacher des exercices de dissertation qu'imposent les autres épreuves du concours :
 - **L'introduction** doit comporter plusieurs éléments :
 - une accroche (avec un chiffre d'actualité ou une référence juridique par exemple, qui peut être tirée du dossier) ;
 - un rappel des enjeux ;
 - un rappel de la commande
 - une annonce de plan.→Elle ne doit pas être trop longue (une demie page)
 - **Le plan** : il doit être apparent (titres des parties et des sous-parties notamment) avec des titres efficaces et clairs.
 - **Les propositions** : selon la consigne, elles pourront faire l'objet de l'ensemble de la note ou plus souvent de la seconde partie. Pour gagner en opérationnalité et en réalisme dans les propositions, il est utile de :
 - S'inspirer d'exemples de collectivités ;
 - Bien connaître l'environnement territorial (relation élu / administration ; rôle du DGS et des DGA) mais aussi des compétences des collectivités.
 - Connaître les instances internes et externes à la collectivité (assemblée délibérante, bureau des élus, CST, conseil de développement, conseil de quartier...)
 - Faire un rétroplanning en prenant en compte le temps administratif, la consultation des différents acteurs, etc.

L'organisation du temps de l'épreuve :

Les entraînements vous serviront à ajuster le temps que vous passerez pour chaque étape, mais à titre indicatif vous pouvez commencer en essayant de répartir les **4 heures** ainsi :

- **5 minutes** de lecture de la consigne et du sommaire des documents : premières réflexions sur le positionnement attendu, le destinataire et les enjeux du sujet ;
- **1h10 à 1h20** de lecture des documents ;
- **30 à 45 minutes** de rédaction du plan au brouillon. Si vous avez le temps il est conseillé de rédiger l'introduction ;

- **1h40 à 1h50** de rédaction de la copie ;
- **10 minutes** de relecture.

Comment préparer cette épreuve :

- S'entraîner à **rédigier des plans détaillés voire des copies complètes** tout au long de l'année de préparation est essentiel. A minima, entraînez vous à rédiger des introductions.
- S'entraîner à **tenir le temps** : c'est une épreuve de rapidité et il faut dès le début de l'année arrêter d'écrire au bout des 4 heures même si la copie n'est pas terminée, pour éviter de la rendre inachevée le jour J.
- Lire et décortiquer **les meilleurs copies** en cherchant leurs points de convergences et de divergences. Plusieurs méthodes de rédaction et de présentation vous apparaîtront alors.
- **Préparer au cours de l'année l'épreuve orale de droit et gestion des collectivités territoriales (DGCT)** en fichant des manuels ou en assistant aux cours de votre prépa vous aidera grandement à comprendre plus rapidement les enjeux de la note sur dossier. En somme, entraîner sa culture territoriale tout au long de l'année aide à réaliser une bonne note sur dossier.
- **Lire la presse territoriale** : vous en retirerez des bonnes pratiques de collectivités qui pourront donner lieu à des propositions ancrées et réalistes pour votre note.

Questions contemporaines

Rappels sur le déroulement de l'épreuve :

- Un sujet de **question contemporaine** à traiter en **5h** (introduction / développement / conclusion)
- Rédiger son plan détaillé et son introduction entière en 2h/2h30 et se laisser 3h/2h30 de rédaction (à adapter selon vos préférences).

Attendus de l'épreuve :

- **Ce que le correcteur examinera :**
 - votre capacité à comprendre le sujet → il faut partir du sujet dans toute sa complexité et non de ses connaissances ou du sujet qu'on aimerait traiter. Le hors sujet est donc un vrai risque et le travail de définition des termes puis de problématisation est essentiel.
 - votre capacité à construire une argumentation sur ce sujet précis, sous forme de plan structuré qui réponde à la question posée. A ce titre, un II.B plus opérationnel est attendu. Les références doivent également servir l'argumentation et non donner l'impression d'être tordues pour coller au sujet.
- L'enjeu de l'année est donc d'apprendre d'abord à **structurer une argumentation cohérente**, appuyée par des références diverses et qualitatives. Il faut trouver un **juste équilibre dans la mobilisation de ces références** : si on en met trop cela paraît superficiel et le risque est qu'elles collent mal au sujet (effet référence dropping). A l'inverse, passer trop de temps sur une référence fait courir le risque de digressions qui ne sont pas attendues pour l'épreuve.
- Comme pour les autres épreuves, la forme compte beaucoup : attention à la syntaxe et l'orthographe ainsi qu'à la clarté du propos pour que le correcteur voit rapidement le déroulement de l'argumentation.
- Le ton doit être simple et concret : ce n'est pas une épreuve de philosophie ni d'histoire politique. L'utilisation du conditionnel est préférable pour les propositions.

Comment préparer et réussir cette épreuve :

→ **Le fichage** (si possible à réaliser à deux ou plus) :

- Lister les **grands thèmes** ayant trait à l'exercice du pouvoir ou à un sujet de société susceptible de tomber. Pour information, nous en avons listé 50 (ex. Territoires, Femmes, Égalité, Pouvoir, Environnement, Crise, etc.).
- Réaliser des fiches structurées comme suit :
 - Une partie **définitions** des grandes notions liées au sujet
 - Des **citations / accroches** sur ce thème
 - Une liste des **auteurs / références** structurée en grande « partie » argumentée.

Par exemple, pour la thème « Femmes », une première partie pourrait être « *L'exclusion des femmes de la vie publique a été justifiée pendant des siècles par une prétendue infériorité naturelle voire par une défiance envers les femmes* » suivi d'un certain nombre de références.

L'organisation des références permettra d'avoir des éléments de problématisation en tête, à adapter selon le sujet. Vers la fin de votre fiche, vos références devront être plus « contemporaines » et mobilisables pour un IIB porté vers l'action publique.

- Le cas échéant, une partie **actualités**
- Les **références** citées dans vos fiches doivent être explicitées et détaillées afin de les comprendre et de pouvoir les mobiliser facilement.

→ **La dissertation** :

- **La démonstration doit descendre sur trois niveaux** (I. ; A ; (i)). Je dois retrouver les idées du A et B dans l'intitulé du I. De même, je dois retrouver les idées du (i) et (ii) dans l'intitulé du A. Les titres I, IA, IB, II, IIA et IIB doivent reprendre les termes du sujet. Dans votre annonce de plan, ne reprenez qu'une partie seulement de vos titres afin que la lecture en soit facilitée. Dans le corps de votre copie en revanche, vous pouvez les détailler.
- **Il est nécessaire que la démonstration progresse** : pour ce faire, il faut **réfléchir par argument** et non par référence, afin que cette dernière soit en appui de l'idée évoquée. Il faut toujours garder en tête que cette épreuve est une argumentation et non un exposé sur un sujet donné.
- **Les premières phrases des paragraphes sont essentielles** : ce sont parfois les seules qui seront lues par vos correcteurs, en plus des références soulignées. Il faut donc qu'elles soient structurantes, précises et qu'elles expriment l'idée principale de

ce paragraphe. Lire une très bonne copie de l'ENA ou de l'INET permet de se rendre compte de cela.

- **Portez une attention particulière au II.B qui est l'aboutissement de la démonstration.** Si possible, relire sa copie avant de rédiger cette partie pour la mettre en miroir des constats précédents et donner l'impression qu'on y répond vraiment.

Quelques conseils bibliographiques :

- **Manuels** : la référence pour cette épreuve est Questions de culture générale de Hugo Coniez (LDGJ). **Autre** : Cours particulier de culture générale d'Alexis Chabot.
- **Podcasts** : [Le temps du débat](#); [Concordance des temps](#); [Les chemins de la philosophie](#) (France Culture) ; [ça peut pas faire de mal](#) (France Inter)
- **Blogs** : [1000 idées de culture générale](#) ;
- **Autres** : hebdomadaire Le 1 ; hors-séries Philosophie magazine ; 28 minutes (Arte) ; documentaires LCP ; rapports de think tank...

- Se concentrer d'abord sur les **grands auteurs classiques qu'il faut maîtriser** (Tocqueville, Hobbes, Arendt *etc.* sont des incontournables et pourront être cités dans presque toutes les copies...) mais **varier les supports** (événements historiques, philosophie, littérature, spectacles vivants, films, *etc.*) et les **époques**. Ne pas négliger vos **ressources et connaissances personnelles**.

- Il est également intéressant de ne pas limiter sa réflexion à la France, en mobilisant des références et exemples européens/internationaux quand le sujet s'y prête.

Finances publiques locales

Rappels sur le déroulement de l'épreuve :

- 3 à 4 questions de finances publiques
- Un court dossier documentaire rapporté à chaque question
- Des réponses attendues structurées avec introduction, problématisation et plan

Comment réussir cette épreuve :

- La réponse à chaque question doit être organisée avec une introduction (courte accroche, définition des termes et problématisation), un plan de préférence en deux parties et deux sous-parties et une phrase de conclusion (sauf en cas de manque de temps pour la dernière question).
- Ne pas faire une réponse « à plat » ni réciter son cours sur des sujets qui pourraient s'y prêter. Une problématisation doit vous amener à trouver les 2 ou 3 enjeux du sujet et d'articuler votre plan autour de ceux-ci.
- Privilégiez la concision et la clarté plutôt qu'une récitation de nombreuses connaissances
- Un certain niveau de technicité et de connaissances précises est attendu.
- Ne pas trop écrire au brouillon : c'est en effet une épreuve de rapidité. Mieux vaut rédiger uniquement l'introduction et le plan au brouillon pour avoir le temps de rédiger sa copie. Après avoir travaillé sur une question au brouillon, rédigez la réponse sur votre copie, puis repassez au brouillon pour la suivante, etc : cela évitera de se perdre entre les questions.
- Les questions peuvent être traitées dans le désordre, par exemple en fonction du nombre de points attribué à chacune.

Quelques conseils de bibliographies :

- *Les finances locales* de Michel BOUVIER – LGDJ 19^{ème} édition
 - Petit manuel théorique, à la fois trop précis sur certains sujets (ex : les différents impôts locaux) et incomplet sur d'autres. Ce livre peut servir de base à la compréhension de la matière mais devra être complété par d'autres lectures et cours. Autre inconvénient : celui-ci n'est pas organisé sous forme de plan détaillé. Or, il est plutôt conseillé de ficher cette matière en 2 parties et 2 sous-parties pour faciliter une réflexion rapide le jour J.
- *Finances publiques* de Frédéric BRIGAUD, Vincent UHER, Robin DEGRON – 5^{ème} édition

- La partie sur les finances locales peut servir de base à la compréhension de la matière mais est loin d'en dresser un panorama complet.
- *Le Club Finances* de la Gazette des communes
 - Le Club Finances propose des fiches traitant de grands enjeux techniques et pratiques de finances locales pour les collectivités territoriales. En traitant un sujet en deux pages, ce format a l'avantage de la concision. En outre, ces fiches abordent parfois des sujets qui ne sont pas traités ni dans les manuels, ni dans les cours de prépa (ex : la budgétisation sensible au genre)
- Le site internet de l'AFIGESE, réseau des financiers, gestionnaires, managers et évaluateurs des collectivités territoriales, comprenant :
 - Une revue de presse
 - Des publications, fiches pratiques, guides...
- Jaune « *Transferts financiers de l'Etat aux collectivités territoriales* » - dernière édition
 - Ce document annexé au PLF est très utile pour avoir des chiffres actualisés sur la fiscalité et les dotations. Des encarts sont également consacrés aux réformes d'actualité.
- Le site de la DGCL : <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/finances-locales>
 - Utile pour les réformes et les chiffres, ou pour compléter des fiches de manuel, mais attention au prisme étatique.

Comment préparer cette épreuve :

- Aucun manuel ne couvre l'ensemble du programme de l'arrêté, il faut donc reprendre chaque intitulé et vérifier que vous avez fiché chaque thème.
- Faire des fiches sous forme de plan sur un maximum de sujets pour gagner du temps lors de la structuration de vos réponses le jour J : l'intérêt n'est pas de copier-coller une fiche déjà toute faite mais de s'entraîner au long de l'année à structurer son raisonnement rapidement de manière problématisée, concise et rapide.